

indices des prix à la consommation

DECEMBRE 1985

(décembre 1982 = 100)

Années et mois	Indice général 100%	Indices des groupes de dépenses										Variations en %			Anciens indices ¹⁾	
		alimen- tation 21%	boissons et tabacs 5%	habille- ment 7%	loyer 18%	chauffage et éclairage 5%	aména- gement et entretien du logement 6%	transports et commu- nications 14%	santé et soins per- sonnels 8%	instruction et loisirs 16%	en un mois	en un an	depuis le début de l'année	septembre 1966 = 100	septembre 1977 = 100	
indice genevois																
1984																
oct.	106,0	107,9	102,7	107,6	107,1	102,3	103,8	104,8	106,7	105,2	0,4	3,6	2,8	221,8	130,3	
nov.	106,4	107,8	103,2	107,6	109,5	99,2	103,8	104,7	106,7	106,2	0,4	3,3	3,2	222,7	130,8	
déc.	106,5	107,5	103,2	107,9	109,5	100,3	104,1	104,7	107,0	106,2	0,1	3,2	3,2	222,8	130,9	
1985																
janv.	107,9	110,8	103,2	107,9	109,5	108,0	104,1	106,0	108,9	106,2	1,3	3,8	1,3	225,7	132,6	
févr.	108,9	112,4	105,1	107,9	109,5	113,1	104,1	106,4	108,9	108,2	1,0	4,4	2,3	228,0	133,9	
mars	109,7	114,1	105,1	109,2	109,5	114,2	105,5	107,3	109,4	108,2	0,7	4,4	3,0	229,6	134,9	
avril	109,6	115,1	105,1	109,2	109,5	107,8	105,5	107,4	109,4	108,2	-0,1	4,2	2,9	229,3	134,8	
mai	110,0	115,7	106,2	109,2	112,7	105,8	105,5	108,1	109,4	106,2	0,4	4,5	3,3	230,2	135,3	
juin	109,6	113,5	106,2	110,5	112,7	102,4	106,0	108,6	109,6	106,2	-0,4	3,9	3,0	229,4	134,8	
juil.	109,2	111,8	106,2	110,5	112,7	101,4	106,0	108,7	109,6	106,2	-0,4	3,7	2,6	228,5	134,3	
août	109,4	110,4	106,8	110,5	112,7	101,9	106,0	107,6	109,6	109,6	0,1	3,5	2,7	228,8	134,4	
sept.	109,6	110,1	106,8	112,0	112,7	106,1	106,5	107,2	109,7	109,6	0,2	3,8	2,9	229,3	134,7	
oct.	109,9	111,2	106,8	112,0	112,7	103,9	106,5	108,4	109,7	109,6	0,3	3,7	3,2	229,9	135,1	
nov.	110,9	110,9	107,1	112,0	115,8	104,8	106,5	108,3	109,7	112,7	0,9	4,2	4,2	232,1	136,4	
déc.	111,0	111,7	107,1	112,8	115,8	103,5	106,9	107,7	109,8	112,7	0,1	4,3	4,3	232,3	136,5	
indice suisse																
1984																
oct.	104,6	105,8	101,7	105,5	103,9	99,9	103,0	104,2	106,9	105,5	0,6	3,1	2,4	219,8	130,4	
nov.	105,1	106,9	102,2	105,5	105,3	97,6	103,0	104,1	106,9	106,5	0,5	3,0	2,9	221,0	131,1	
déc.	105,1	106,4	102,2	106,0	105,3	98,2	103,3	104,1	107,1	106,5	-0,0	2,9	2,9	220,9	131,0	
1985																
janv.	106,1	108,4	102,2	106,0	105,3	104,5	103,3	105,4	108,4	106,5	1,0	3,5	1,0	223,1	132,3	
févr.	107,0	110,0	103,4	106,0	105,3	106,2	103,3	105,7	108,4	108,6	0,8	4,0	1,8	224,9	133,4	
mars	107,6	110,6	103,4	107,5	105,3	108,5	104,7	106,5	109,0	108,6	0,6	3,9	2,4	226,2	134,1	
avril	107,5	111,1	103,4	107,5	105,3	103,2	104,7	106,7	109,1	108,6	-0,1	3,6	2,2	225,9	134,0	
mai	107,4	110,6	104,6	107,5	107,3	100,0	104,7	107,4	109,1	106,5	-0,1	3,8	2,2	225,7	133,9	
juin	107,3	110,2	104,6	108,3	107,3	97,5	105,3	107,8	109,2	106,5	-0,0	3,4	2,1	225,6	133,8	
juil.	107,1	109,2	104,6	108,3	107,3	96,8	105,3	107,7	109,7	106,5	-0,2	3,4	1,9	225,1	133,5	
août	107,1	107,0	105,4	108,3	107,3	96,1	105,3	106,7	109,7	110,0	-0,0	3,0	1,9	225,1	133,5	
sept.	107,4	107,1	105,4	109,9	107,3	100,2	105,9	106,4	109,9	110,0	0,3	3,3	2,2	225,8	133,9	
oct.	107,7	107,8	105,4	109,9	107,3	99,4	105,9	107,5	109,9	110,0	0,2	3,0	2,4	226,3	134,3	
nov.	108,4	108,5	105,6	109,9	109,2	100,6	105,9	107,4	109,9	111,3	0,7	3,1	3,2	227,9	135,2	
déc.	108,5	109,3	105,6	110,7	109,2	97,9	106,2	107,0	110,0	111,3	0,1	3,2	3,2	228,1	135,3	

¹⁾ Obtenus par raccordement des indices genevois et suisses actuels aux anciens indices de base septembre 1966 et septembre 1977 = 100.

Remarques: — pour calculer l'indice suisse sur base août 1939 = 100, il faut multiplier l'indice suisse (décembre 1982 = 100) par 474,9, valeur de l'indice de base août 1939 = 100 à fin décembre 1982, et diviser par 100;

— les indices, calculés avec 4 décimales, sont publiés avec une décimale; ces arrondis expliquent certaines différences entre les taux de variations cités et ceux que le lecteur peut calculer.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 36 14 00

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

Calculé par le service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,1 % en décembre. Pour 1985 le taux annuel de renchérissement se fixe à 4,3 %. Il dépasse les taux annuels des deux dernières années (+ 3,1 % en 1983 et + 3,2 % en 1984) mais il est identique à la moyenne de ceux des cinq dernières années (+ 4,3 % également). L'augmentation des prix durant le deuxième semestre de l'année (+ 1,3 %) a été nettement plus faible qu'au cours du premier (+ 3,0 %).

L'évolution de l'indice de ce mois recouvre des mouvements de prix de sens opposés; le recul marqué des produits pétroliers (- 2,4 %) atténue les hausses des groupes alimentation (+ 0,7 %), habillement (+ 0,8 %), aménagement et entretien du logement (+ 0,4 %) et santé et soins personnels (+ 0,1 %).

EVOLUTION GENERALE

Sur les 19 300 prix observés en décembre par le SCS, 10,5 % ont progressé depuis le dernier relevé, 5,8 % ont régressé et 83,7 % sont restés stables. Tant les proportions de hausses que de baisses se situent sensiblement au-dessous de la moyenne annuelle (respectivement 13,4 % et 7,1 %).

Les biens et services d'origine indigène (+ 0,2 %; en un an : + 4,7 %) ont joué un rôle moteur dans l'augmentation de l'indice général en 1985 (comme ce fut le cas en 1984) par rapport aux marchandises importées qui renchérissement plus modérément (- 0,1 %; en un an : + 3,1 %).

Ce sont surtout les services (+ 5,7 %) - privés (+ 5,8 %) et publics (+ 4,8 %) - qui enregistrent de fortes hausses annuelles comparativement aux marchandises (+ 2,8 %) - non durables (+ 3,1 %) et durables (+ 1,4 %).

En moyenne annuelle, le niveau des prix des douze mois de 1985 a dépassé de 4,0 % celui de 1984; ce chiffre est inférieur à la moyenne des cinq dernières années (+ 4,4 %).

EVOLUTION PAR GROUPE DE DEPENSES

L'augmentation mensuelle de l'alimentation (+ 0,7 %; en un an : + 3,9 %) découle principalement de hausses saisonnières des légumes (+ 8,6 %), du poisson frais (+ 5,6 %) et des pommes de terre (+ 2,8 %), ainsi que d'une majoration du prix du pain (+ 3,5 %) et des autres articles de boulangerie (+ 1,1 %); les fortes récoltes de blé du pays, impliquant un fléchissement des importations de blé étranger meilleur marché, sont à l'origine de cette majoration.

Notons également des hausses sur les oeufs étrangers (+ 2,8 %), le thé (+ 2,1 %), la viande de veau (+ 1,6 %) et les yogourts (+ 1,1 %) partiellement compensées par des diminutions sur la crème à café (- 3,9 %), la volaille (- 2,4 %), les fruits (- 1,7 %) et le café en grains (- 1,7 %), en raison d'une campagne promotionnelle.

Relevés trimestriellement, les articles de l'habillement (+ 0,8 %; en un an : + 4,5 %) s'inscrivent pour la plupart à la hausse : les vêtements d'homme (+ 0,8 %), de femme (+ 0,5 %), d'enfant (+ 1,6 %) et les retouches (+ 1,2 %), la mercerie (+ 1,1 %), la lingerie pour dames (+ 0,7 %), pour hommes (+ 0,8 %) et pour enfants (+ 1,0 %) ainsi que les réparations de chaussures (+ 3,9 %).

Le repli mensuel des produits pétroliers (mazout : - 2,1 %; essence : - 2,8 %), imputable à l'affaiblissement du cours du dollar et des cotations du marché libre de Rotterdam, provoque celui des groupes chauffage et éclairage (- 1,3 %; en un an : + 3,2 %) et transports et communications (- 0,6 %; en un an : + 2,8 %).

L'augmentation trimestrielle du groupe aménagement et entretien du logement (+ 0,4 %; en un an : + 2,7 %) est due essentiellement à celles des rideaux (+ 1,7 %), des tapis (+ 1,4 %), des ustensiles de cuisine (+ 1,3 %) et de nettoyage (+ 1,3 %), du petit matériel de cuisine (+ 1,1 %) et de la vaisselle (+ 0,8 %).

La faible variation trimestrielle de la santé et des soins personnels (+ 0,1 %; en un an : + 2,6 %) recouvre une hausse des médicaments (+ 1,1 %) atténuée par une baisse des articles de toilette (- 0,3 %).